



**Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
des Ardennes**

**Module d'aide à
l'avancement de grade
AGIRHE**

**1 boulevard Louis ARAGON
08000 Charleville-Mézières
☎ : 03.24.33.88.00**



Récapitulatif de la procédure préalable à l'avancement de grade

Fixer les taux de promotion :

- Pour chaque grade d'avancement, sauf pour le cadre d'emplois des agents de police municipale.
- Délibération de l'organe délibérant après avis préalable du Comité Technique.

Fixer les Lignes Directrices de Gestion :

- Établies pour une durée maximale de 6 années, après avis préalable du Comité Technique.

Compte rendu d'entretien professionnel :

- L'avancement de grade étant basé sur la valeur professionnelle, **l'agent doit avoir été évalué.**

Établir les tableaux annuels d'avancement de grade :

- Un seul tableau d'avancement par an et par grade.
- Aucune obligation d'inscrire sur les tableaux tous les agents remplissant les conditions pour bénéficier d'un avancement.
- En revanche, préalablement à l'établissement d'un tableau, obligation est faite de procéder à un examen de la valeur professionnelle de chacun des agents remplissant les conditions pour être promu (Conseil d'État, 1^{ère} et 6^{ème} sous-sections réunies, 27/04/2011, n° 304987).
- Établissement des tableaux d'avancement par l'autorité territoriale par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle.
- Les tableaux sont valables **jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.**
- Publicité des tableaux annuels d'avancement de grade assurée par le Centre de Gestion.

Créer l'emploi (**au plus tard à la date de promotion**) :

- Délibération de l'organe délibérant pour créer un emploi correspondant au grade d'avancement.
- Suppression, le cas échéant, de l'emploi correspondant à l'ancien grade (par délibération après avis du Comité Technique).

Nommer l'agent:

- L'autorité territoriale est libre de promouvoir ou non les agents inscrits sur les tableaux.
- La nomination d'un fonctionnaire sur un grade d'avancement se conçoit en fonction des besoins du service et doit permettre à son bénéficiaire d'exercer les fonctions correspondantes.
- Les nominations ont lieu dans l'ordre d'inscription du tableau.
- Les nominations interviennent dans la limite des taux de promotion.
- Les agents doivent accepter les emplois qui leur sont assignés dans leurs nouveaux grades.

Connectez-vous sur l'application AGIRHE : <https://hds.agirhe-cdg.fr/?dep=08>

Centre de Gestion :

08 - Centre de Gestion des Ardennes

Veuillez saisir votre code et mot de passe pour vous connecter sur votre espace

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Mot de passe

[? Mot de passe oublié ?](#)

Valider



Si ce n'est pas déjà fait, téléchargez au préalable, dans AGIRHE, l'arrêté établi après avis du Comité Technique concernant les Lignes Directrices de Gestion de la collectivité :

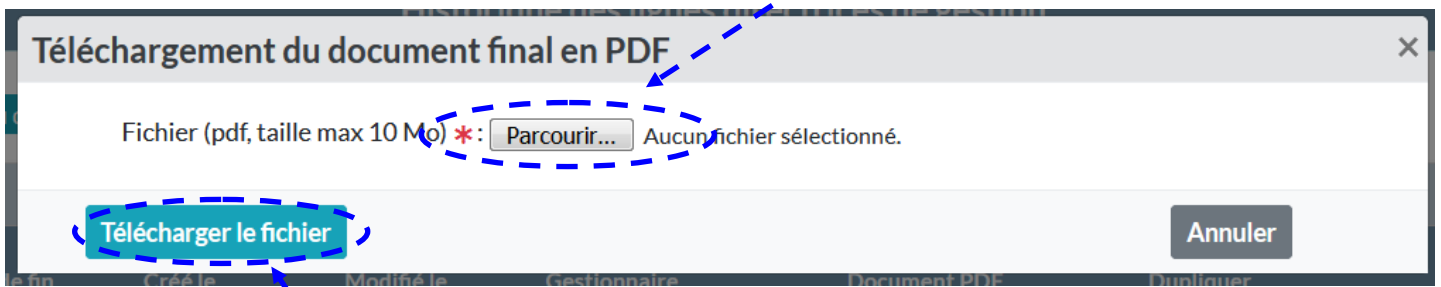
Historique des lignes directrices de gestion									
+ Ajouter un nouveau document									
Date de début	Date de fin	Créé le	Modifié le	Gestionnaire	Document PDF	Dupliquer	Comité technique	Supprimer	
01/02/2021	28/02/2021	12/02/2021	12/02/2021	HUGO Sandra					

Cliquez sur








pour télécharger le fichier

Sélectionnez le document final



Puis cliquez sur « Télécharger le fichier »

Date de début	Date de fin	Créé le	Modifié le	Gestionnaire	Document PDF	Dupliquer	Comité technique	Supprimer
01/02/2021	28/02/2021	12/02/2021	12/02/2021	HUGO Sandra	 			

Le fichier est téléchargé et consultable

Cliquez ensuite sur « L.D. Gestion »

« Avancements de grade »

« Nouveau tableau annuel »

Sélectionnez ou ajoutez un contact en cliquant sur  et renseignez une adresse de messagerie

Ajout d'un contact

Agent : HUGO Sandra

Nom : HUGO

Prénom : Sandra

Service : Ressources Humaines

Fonction : Sélectionnez une fonction

Téléphone : 03 24 XX XX XX

E-mail : hugo.sandra@collectivite.fr

Valider **Fermer**

Complétez les informations puis cliquez ensuite sur « Valider »

Tableau annuel d'avancement de grade

Collectivité : COMCOM TEST

Gestionnaire : Sélectionnez un contact

06/04/2021

Année : 2021

Etat du dossier : En cours de création

Cadre d'emplois : adjoints administratifs territoriaux, adjoints techniques territoriaux, adjoints territoriaux d'animation, rédacteurs territoriaux

Conditions d'avancement

Sélectionnez le cadre d'emplois

Liste des agents adjoints administratifs territoriaux

Agent	Grade Actuel	Grade d'avancement possible	Grade d'avancement proposé	Critères	Type	Date possible	Date prévue	Ordre
DIVERS Essai	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	territorial principal de 2ème classe		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. pro.	01/04/2021	01/05/2021	1

Cadre d'emplois	Grade d'avancement	Potentiels	Potentiels		Sélectionnés	Sélectionnés	
			Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
Aucune ligne							

ATTENTION : La date prévue d'avancement de grade ne peut être antérieure à la date de validation du tableau d'avancement par l'Autorité Territoriale.

Complétez les informations demandées :

- grade proposé,
- type d'avancement (à l'ancienneté ou au titre de l'examen professionnel),
- date prévue pour l'avancement de grade (non rétroactive),
- ordre de priorité (1, 2, 3 etc.)

✓ Enregistrer la saisie de ce cadre d'emploi

Cliquez sur « Enregistrer la saisie de ce cadre d'emploi »

Enregistrement réussi - Vous pouvez saisir un autre cadre d'emploi ou valider le tableau final

Un message vous indique que les informations ont été correctement enregistrées

✓ Enregistrer et visualiser le tableau des propositions

Cliquez sur « Enregistrer et visualiser le tableau des propositions »

🖨️ Imprimer le tableau des propositions

Cliquez sur « Imprimer le tableau des propositions » permet d'éditer les propositions pour les différents cadres d'emplois.

COMCOM TEST

PROPOSITIONS D'AVANCEMENT DE GRADE

ANNÉE DE TRAITEMENT 2021


Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Grade	Année	Taux	Dérogation	Arrondi		
<i>Adjoint administratif territorial</i>	<i>Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe</i>					
Agents	Type	Niveau	Critères retenus	Date d'avancement		
Monsieur Essai DIVERS	par ancienneté	1		01/05/2021		
Grade	Potentiels	Potentiels Femmes	Potentiels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	0	1	1	0	1

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES, le 3 février 2021

Le Président,

Albert Hugo

 Télécharger le tableau signé des propositions

Téléchargez le tableau signé des propositions

Téléchargement du tableau des propositions [X]

Fichier (pdf, taille max 10 Mo) : Aucun fichier sélectionné.

Sélectionnez le fichier

Puis cliquez sur « Télécharger le fichier »

 Transmettre pour vérification au CDG

Cliquez sur « Transmettre pour vérification au CDG » permet d'envoyer les propositions d'avancement au service « Conseil Statutaire » du Centre de Gestion afin de recueillir l'avis technique d'un gestionnaire de carrières.

N°	Collectivité	Cadre d'emplois	Etat	Année	Ancienneté	Ex. prof.	Créé	Modifié
2760	COMCOM TEST	adjoints administratifs territoriaux	Transmis au CDG	2021	1	0	15/02/2021	15/02/2021

L'écran suivant vous confirme que les informations ont été transmises au Centre de Gestion.


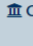
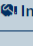
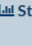

Navigation:  Agent  L. D. Gestion  Prévention  Documents  Liens

Tableau de bord

- Lignes Directrices de Gestion
- Avancements de grade
 - Avancements de grade possibles
 - Nouveau tableau annuel
 - Liste des dossiers
 - Suivre des nominations

+ Carrières 1 arrêté à au CDG agents actifs: 8

Pour suivre l'évolution du dossier, cliquez sur « Liste des dossiers »

Plusieurs cas de figure peuvent alors se présenter :

2760	COMCOM TEST	adjoints administratifs territoriaux	En cours d'instruction par le CDG	2021	1	0	15/02/2021	15/02/2021
------	-------------	--------------------------------------	-----------------------------------	------	---	---	------------	------------

2760	COMCOM TEST	adjoints administratifs territoriaux	A modifier	2021	1	0	15/02/2021	15/02/2021
------	-------------	--------------------------------------	------------	------	---	---	------------	------------



2760	COMCOM TEST	adjoints administratifs territoriaux	Vérifié par le CDG	2021	1	0	15/02/2021	15/02/2021	 
------	-------------	--------------------------------------	--------------------	------	---	---	------------	------------	---

Tableau annuel d'avancement de grade

Collectivité : COMCOM TEST

Gestionnaire : Sandra HUGO + Mail : hugo.sandra@collectivite.fr

Lignes directrices de gestion présentées au comité technique du 06/04/2021

Année : 2021

Etat du dossier : Vérifié par le CDG

Agent	Grade Actuel	Grade d'avancement possible	Grade d'avancement proposé	Critères	Type	Date possible	Date prévue	Ordre	Proposition recevable CDG	Observations CDG
DIVERS Essai	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint admin...		<input checked="" type="radio"/> Ancienneté <input type="radio"/> Exam. pro.	01/04/2021	01/05/2021	1	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	

Cadre d'emplois	Grade d'avancement	Potentiels	Potentiels Femmes	Potentiels Hommes	Sélectionnés	Sélectionnés Femmes	Sélectionnés Hommes
adjoints administratifs territoriaux	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1	0	1	1	0	1

ATTENTION : La date prévue d'avancement de grade ne peut être antérieure à la date de validation du tableau d'avancement par l'Autorité Territoriale.

Une fois le dossier vérifié par le Centre de Gestion, il est possible d'imprimer le tableau annuel d'avancement de grade.



**ARRÊTÉ ÉTABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE**

Année 2021

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Le Président de COMCOM TEST

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
 Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
 Vu la délibération en date du 06/04/2021 fixant le taux de promotion, (sauf pour le cadre d'emplois des agents de police municipale),
 Vu le décret portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2021 est établi par ordre de mérite comme suit :

	Nom et prénom	Grade Actuel	Grade d'avancement
1	M. DIVERS Essai	adjoint administratif territorial	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

(Les nominations sont obligatoirement prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours. Elles interviennent au vu de la délibération fixant les ratios d'avancement de grade).

Total promouvables : 1
 Nombres d'hommes : 1
 Nombre de femmes : 0

Total promus : 1
 Nombres d'hommes : 1
 Nombre de femmes : 0

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis :

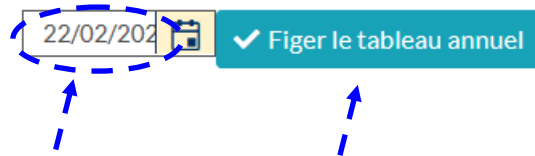
- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée,
- au comptable de la collectivité / de l'établissement.

Article 3 : Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission et sa publication.



Fait à Comco, le 3 février 2021
Le Président,


Date de validation du tableau par l'autorité territoriale:



Renseignez la date de signature du tableau annuel d'avancement de grade par l'autorité territoriale puis cliquez sur « Figer le tableau annuel ».

L'état du dossier est actualisé

N°	Collectivité	Cadre d'emplois	Etat	Année	Ancienneté	Ex. prof.	Créé	Modifié	
2760	COMCOM TEST	adjoints administratifs territoriaux	Validé par l'autorité territoriale	2021	1	0	15/02/2021	15/02/2021	 

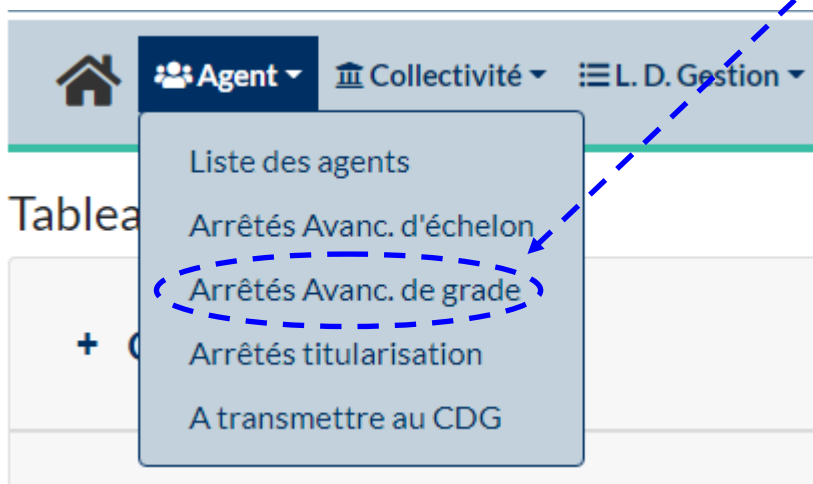
Cliquez sur  pour télécharger le tableau signé par l'autorité territoriale

Sélectionnez le fichier



Puis cliquez sur « Télécharger le fichier » **afin que le Centre de Gestion puisse procéder à la publicité du tableau annuel d'avancement.**

Pour imprimer les arrêtés d'avancement de grade, cliquez sur « Agent » puis « Arrêtés Avanc. de grade »



L' écran suivant apparaît :

Agent	Grade accepté	Type	Date possible	Date avancement	Date Validation
<input checked="" type="checkbox"/> DIVERS Essai	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	par ancienneté	01/04/2021	01/05/2021	05/02/2021

Sélectionnez l'arrêté à imprimer puis cliquez sur « Création arrêtés »

Le bouton « Modifier » permet de changer si nécessaire la date initiale d'avancement de grade (rappel : promotion non rétroactive).

**ARRÊTÉ PORTANT AVANCEMENT AU GRADE
d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe**

**COMCOM TEST
Le Président,**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,
Vu le décret n° 2006-1690 du 22/12/2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
Vu le décret n° 2016-604 du 12/05/2016 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
Vu la situation administrative actuelle de Monsieur Essai DIVERS,
Vu la délibération en date du du Conseil Communautaire créant l'emploi permanent d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe,
Vu l'arrêté en date du établissant le tableau annuel d'avancement du grade de adjoint administratif territorial principal de 2ème classe,
Considérant que Monsieur Essai DIVERS est inscrit sur le tableau d'avancement définitif au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe au choix,

ARRÊTE

Article 1 : A compter du 01/05/2021, Monsieur Essai DIVERS est promu comme suit :

Situation nouvelle au 01/05/2021
Grade : adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Echelon : 05 - IB : 376 / IM : 346 avec un reliquat d'ancienneté de 1 an

Article 2 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Le présent acte dont une copie sera communiquée à l'agent, sera transmis :

- au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes,
- au Comptable de la collectivité.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES, le 16 février 2021

Notifié à l'intéressé le Le Président,

Monsieur Essai DIVERS Albert Hugo

L'arrêté apparaît en violet dans « Déroulement de carrière ».

Cela indique qu'il est en attente de validation par votre gestionnaire de carrières

D108976 DIVERS Essai adjoint administratif territorial COMCOM TEST (081515) DHS :1775

Retour à la liste des agents

Identité Carrière Fiches de poste Prévention Formations Expériences Compétences Absences Evaluation Historiques

Situation administrative actuelle

Temps de travail

Déroulement de carrière

Ajouter un acte Services antérieurs Ajouter une carrière Sans les absences

Date	Arrêté	Grade	Ech.	DHS	Collectivité		
01/05/2021	Avancement de grade	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	05(C2)	2500	COMCOM TEST	Supp.	Imprime



Il est indispensable de transmettre une copie signée de l'arrêté à votre gestionnaire de carrières référent par messagerie électronique afin qu'il valide l'information renseignée dans AGIRHE.

